

PARTICIPE ET ADJECTIF EN LATIN

PAR

A. GRAUR

Dans un article publié naguère (*La quatrième conjugaison latine*, BSL, XL, 119, p. 127—150), j'ai présenté les verbes latins en *-ire* comme une formation récente, ayant pour modèle les verbes en *-āre*, formés eux-mêmes sur les noms en *-ā*. J'ai eu alors l'occasion de signaler que les verbes latins vont toujours vers une flexion plus régulière, étant graduellement, ou bien refaits sur un type systématique, ou bien éliminés. J'ai repris à plusieurs reprises ce sujet, surtout du point de vue du roumain (par exemple dans l'article *Évolution de la conjugaison en roumain*, Revue de linguistique, VII, 1962, p. 215—222).

Dans un article de la Romania (LXXXVII, 1966, p. 116—119), intitulé *Sur le développement du participe passé dans les langues romanes*, Witold Mańczak rappelle un passage des *Études indo-européennes* de J. Kuryłowicz (Cracovie, 1935, p. 169 et suiv.), où il a été montré que le thème du participe passé se rattache à celui du passé simple (du point de vue du roumain, le fait a été mis en lumière par A. Rosetti et moi-même, Bulletin linguistique, III, 1936, p. 74—84, sans référence à Kuryłowicz). Mańczak présente ensuite une liste des participes latins orientés d'après le parfait (les exemples se trouvent dans A. Ernout, *Morphologie historique du latin*, Paris, 1914).

Je pense qu'il ne faut pas y voir tout simplement des cas d'analogie anarchique. Les faits roumains ont attiré mon attention sur le mouvement continu en direction du renforcement du caractère systématique de la flexion. Pour remplacer les formes irrégulières par de nouvelles formes analogiques, il faut que les premières soient oubliées, ce qui veut dire qu'elles doivent être de plus en plus rarement employées. Même si pendant quelque temps les deux formes sont utilisées l'une à côté de l'autre, la forme ancienne devra bientôt quitter le terrain.

Cette manière de voir les choses vaut pour le parfait. Lorsque les vieilles formes irrégulières ont été remplacées par des formes régulières, les premières ont disparu. Deux types de parfait se partagent, à de rares exceptions près, les verbes de II^e et de III^e conjugaisons: en *-u-* (*credidit* est remplacé par *crezu* en roumain, par *crut* en français) et en *-s-* (*prehendit*, roum. *prinse*, v. fr. *prist*). Les formes anciennes ont disparu sans laisser de traces; quelques rares cas où la vieille et la nouvelle forme

coexistent ne constituent pas des exceptions, car les deux formes ont servi de point de départ pour la création de deux paradigmes complets: *quaero*—*quaesivi* a donné en roumain *cer*—*cerșii* (avec un *r* analogique), mais sur le présent on a bâti ensuite un nouveau parfait « régulier » *cerui*, tandis que *cerșii* est devenu lui aussi « régulier », lorsqu'il a servi de point de départ à un nouveau présent *cerșesc*, de IV^e conjugaison.

Le participe présente une situation différente: il arrive assez souvent que les deux formes coexistent. Bien que l'on ait créé une nouvelle forme, régulière, la vieille forme continue à être employée, en qualité d'adjectif, voire même de substantif. On trouve ainsi en roumain:

drept « droit » < *directus*, le participe actuel étant *dres*.

înțelept « sage » < *intellectus*, le participe actuel étant *înțeleș*.

fapt « fait » < *factum*, le participe actuel étant *făcut*.

unt « beurre » < *unctum*, le participe actuel étant *uns*.

Des faits analogues se retrouvent ailleurs (fr. *mors* < *morsum*, nouveau participe *mordu*; *route* < *rupta*, nouveau participe *rompu*, etc.).

Mais comme la régularisation de la flexion verbale a commencé à une époque très ancienne, on retrouvera en latin des faits du même type qu'en roman. Il pourrait arriver, évidemment, que ce soit la nouvelle forme qui garde la valeur d'un participe, bien qu'en roumain je n'en aie trouvé aucun exemple. Je dois noter, d'autre part, qu'il est plus facile d'apprécier la situation dans une langue actuelle que dans une langue morte depuis longtemps, où nous n'avons pas toutes les attestations nécessaires et où l'on peut même être embarrassé lorsqu'il s'agit d'interpréter les faits retrouvés dans les textes. Ma thèse ne pourra donc passer pour démontrée que si un grand pourcentage des exemples la confirme.

Un examen sommaire des faits nous montrera qu'en latin déjà on trouve nombre de participes refaits, en tant que formes verbales, sur le modèle du parfait, mais conservés sous leur vieille forme en tant qu'adjectifs ou substantifs.

On en rencontre quelques exemples à la IV^e conjugaison, bien qu'elle soit la plus récente. On y trouvera, sous l'influence des formes régulières, d'une part, un ancien *i* bref devenu long, d'autre part, un *i* long introduit entre le radical terminé en consonne et le suffixe *-t-* du participe:

1. **ambitus*, ancien participe, a laissé des traces sous la forme du substantif *ambitus* (gén. *-ūs*), le nouveau participe étant *ambītus*.

2. *amiclus*, participe, a donné naissance au substantif en *-ūs*; à basse époque paraît le nouveau participe *amicītus*.

fartus, *farsus* sont employés comme adjectifs, *farsa*, *fartum* comme substantifs, le nouveau participe étant *farcītus*, avec réintroduction du *c* sur le modèle du présent. *Fartus* est la forme la plus ancienne, *farsus*, plus récent, étant orienté sur le parfait *farsi*, jusqu'à ce que, finalement, l'attraction des formes normales à la IV^e conjugaison ait prévalu, avec la nouvelle forme participiale *farcītus*. En roman, le participe est en *-ī*, tandis que *farsus* a donné des substantifs et *fartus* des adjectifs (REW, 3205 et 3206; on ne voit guère pourquoi Meyer-Lübke a marqué *farsus* d'un astérisque).

fultus, *fulcītus* (pour le *c*, voir *farcītus* ci-dessus). En roman, *fultus* a donné des adjectifs, le participe restant *fulcītus* (REW, 3564 et 3554).

hausus, *haustus* (ce dernier ayant donné un substantif en *-ūs*), nouveau participe *haurītus*. Selon Ernout-Meillet, *haustus* serait antérieur à *hausus*; ce dernier a dû être

refait sur le parfait *hausī*, tandis qu'un changement de *hausus* en *haustus* serait plus difficile à expliquer.

mensus est participe et adjectif (cf. *immensus*); à basse époque paraît le nouveau participe *metitus* (en roman on ne retrouve que le participe en *-ī*, REW, 5552).

quaestus, participe, à donné le substantif en *-ūs* (mais on trouve déjà chez Plaute le génitif *quaestī*), le nouveau participe étant *quaesītus*. *-ītus* est généralisé dans les formations à préfixe. *Quaesītus* est conservé comme participe en roumain, tandis que le roman occidental n'a que des participes refaits sur le présent; on y trouve en revanche des substantifs tirés de la vieille forme de participe: fr. *conquête* (REW, 2154), *enquête* (REW, 4451), *requête* (manque dans le REW) et même *quête* (REW, 6923).

sanctus, devenu adjectif (conservé comme tel en roman, REW, 7569), et remplacé en tant que participe par *sancītus*, conservé en roman (REW, 7566 a).

sepultus est employé d'habitude comme participe, mais le négatif *insepultus*, forcément adjectif, est à peu près aussi fréquent que le positif; à basse époque paraît *sepelītus*, seule forme conservée en roman (REW, 7827).

Il y a aussi quelques exemples de verbes de I^{re} conjugaison, relativement récente elle aussi; on trouve *-i-* remplacé par *-ā-* et aussi un *-ā-* introduit entre consonnes:

1. *domitus*, participe et adjectif (cf. *indomītus*), nouveau participe *domātus*. Le roman a un adjectif en *-ītus* (REW, 2744) et un participe en *-ātus* (REW, 2731).

**hālitus*, conservé uniquement sous la forme du substantif en *-ū-*, à côté du nouveau participe *exhālātus*. Le roman a les participes *hālātus* et *exhālātus* (REW, 3998 et 3011); l'étymologie qui tire roum. *aret* de *hālitus* (REW, 4004) n'est guère assurée.

plicitus et *plicātus*, participes tous les deux; *applicitus*, non attesté avant Pétrone (Ernout-Meillet), peut quand même être ancien. Le roman a gardé d'un côté des participes en *-ātus* (REW, 548, *applicātus*; 3052, *explicātus*; 4312, *implicātus*; 6601, *plicātus*), d'un autre côté des substantifs de deux types différents: a. *explicitum* (REW, 3053) et b. **applicitum* (549), **implicita* (4313), **plicita* (6602). Ces derniers peuvent être expliqués aussi bien par une syncope de date tardive, en partant donc de *plicitus*, que par une forme sans voyelle thématique, antérieure donc à *plicitus*.

status voisine avec *stātus*, substantifs de IV^e déclinaison. On conçoit, après ce qui a été dit jusqu'ici, que je ne pourrais souscrire à l'opinion de Meillet (BSL, XXIV, 74, p. 66), qui voit dans *status* une brève récente, d'origine analogique. On trouve en roman le participe de *praestāre* en *-āt-*, et aussi un substantif en *-it-* (REW, 6725).

2. *frictus* et *fricātus*: il est clair que *frictus* est la forme la plus ancienne et, à vrai dire, un participe *fricātus* ne paraît qu'en roman (REW, 3501), les textes latins n'offrant qu'un supin en *-ātum* et un substantif en *-ātus*; il n'est pas certain, d'autre part, que *frictus* ait été conservé comme adjectif.

nectus, *enectus* et *necātus* (ce dernier conservé en roman, REW, 5869). Il ne résulte pas, des informations que nous avons, que les formes anciennes aient été employées comme adjectifs. Il n'est pas clair pour moi, d'autre part, pourquoi *nequi* serait fait sur *nectus* (Ernout-Meillet, qui y voient, à ce qu'il paraît, une formation postérieure). Il n'y a ici rien de particulier, les verbes en *-ā-* ont eu souvent, avant leur régularisation, des parfaits en *-u-* et des participes sans voyelle caractéristique (cf. par exemple *fricō*, *fricuī*, *frictus*; *iuvō*, *iuvū*, *iūtus*; *secō*, *secuī*, *sectus*, etc.).

sectus, ensuite *secātus* (ce dernier conservé en roman, REW, 7764). Peu importe que le substantif *secta* vienne de *sequor*, du moment que les Romains l'entendaient comme dérivé de *secō* (Ernout-Meillet). Mais, de toute façon, il y a le neutre pluriel *secta* (cf. *fēnisecta*), employé comme substantif.

Un cas quelque peu différent, au point de vue de la formation, est celui de *lautus* « élégant », *lōtus* (cf. *illōtus*), ensuite *lauātus*, ce dernier conservé comme participe en roman (REW, 4951).

A cela il faut ajouter la formation des participes futurs tels que *iuuāturus*, *secāturus*, *sonāturus* (Ernout, *Morph.*, p. 327; d'autres exemples chez Neue-Wagener), qui ont l'air de former une sorte d'avant-garde des nouvelles formations participiales régulières¹.

Il va de soi que les II^e et III^e conjugaisons, anciennes et foncièrement irrégulières, vont nous fournir bien plus d'exemples, malgré le nombre total relativement réduit des verbes qui y appartiennent.

Alternance vocalique:

citus, adjectif (« rapide ») de *cieō*, ensuite *cītus* (*accītus*, etc.), à flexion régulière de IV^e conjugaison.

Introduction de la voyelle thématique, sous la forme *-i-*:

Il est malaisé d'analyser le cas de *adultus*, ensuite *adolitus*, *adolētus*, puisque le verbe *adoleō* lui-même était un archaïsme (Ernout-Meillet).

altus, qui s'est « spécialisé dans le sens de « haut » (qui a grandi) et n'a plus de rapport avec le verbe; aussi a-t-il été remplacé par *alitus* » (Ernout-Meillet). Je dirais, au contraire, que, en tant que participe, *altus* a été remplacé par *alitus*, aussi s'est-il spécialisé dans le sens de « haut ».

sorptus et *sorbitus*: je pense que Ernout-Meillet se fonde uniquement sur le passage de Priscien, II, 492, K. (c'est la seule référence qu'on trouve dans Neue-Wagener), dont à vrai dire il n'y a rien à tirer et, de toute façon, on ne peut guère souscrire à l'affirmation que « les formes de 3^e conj. sont récentes », si parmi ces formes il faut admettre le supin *sorptum*. Il faut ajouter que le roman présente des formations de IV^e conjugaison (REW, 8094).

Le participe en *-itus* prend la place d'un participe d'un type plus ancien:

argūtus, participe et surtout adjectif, remplacé en tant que participe par *arguitus*; cette dernière forme surprend, puisqu'elle contrevient à la tendance vers la formation d'une conjugaison régulière en *-u-* (type *exuō*, *exuī*, *exūtus*).

census, participe et aussi adjectif (voir aussi le substantif *census*, *-ūs*), ensuite *recensitus* (peut-être verbe de IV^e conjugaison).

falsus, participe et aussi adjectif (« faux »), substantif (*falsum*); nouveau participe *fefellit* (formé de manière bizarre sur le parfait à redoublement, qui avait lui-même bien peu de chances de survivre). On explique fr. *faute* par un **fallita* (REW, 3169), compris sans doute comme féminin d'un participe **fallitus*: ce serait un remplaçant de *falsus*, remplaçant qui serait devenu à son tour adjectif et ensuite substantif, au moment où l'on a formé un nouveau participe en *-u-* (fr. *fallu*) ou en *-i-* (fr. *failli*).

¹ C'est également le cas de *moriturus* (le roumain a le participe *muri*), *saliturus* (on trouve en roman le participe en *-it-*, à côté du participe *mortuus*, et du supin *sallum*). Peu importe que *moriturus* ait ou non été fait sur *periturus* (Ernout-Meillet).

fructus, participe et substantif (*fructum*; ajouter le substantif en *-ūs*, dont le génitif est *fructi* déjà chez Caton et l'accusatif pluriel est *fructōs* chez Varron, etc.). Nouveau participe, *fruitus*.

parsus, ensuite *parcitus* et même *pepercitus* (cf. *fefellit* ci-dessus). Il serait assez difficile de bâtir sur le provençal *parsa*, auquel renvoient Ernout-Meillet.

pevus, adjectif et participe, remplacé en cette dernière fonction par *pectitus*.

pistus et *pīnsitus*, entièrement remplacés par *pīsātus*.

pōtus, adjectif, ancien participe de *bibō*, remplacé en cette fonction par *bibitus*.

pulsus, participe et substantif en *-ūs*, mais voir le substantif *repulsa*; nouveau participe *impulitus*.

rutus, *dirutus*, etc., attestés uniquement comme participes, et aussi *diruitus*; mais cf. le substantif *rūta*. Il va de soi que la longue qui embarrasse Ernout-Meillet ne me gêne pas.

tūtus, adjectif, nouveau participe *tuitus* (cf. ci-dessus l'observation concernant *arguitus*).

Introduction de *-ū-*:

**sectus*, représenté par le substantif *secta*, nouveau participe *secūtus*.

Introduction de l'infixe nasal:

fictus, participe de *fiŋō*, adjectif et, sous la forme neutre, substantif; nouveau participe *finctus*, conservé en roman (fr. *feint*, etc.).

mictus, nouveau participe *minctus*; *commictus* semble avoir été employé comme adjectif.

passus et *pansus*, participes de *pandō*; *passus* a été employé comme adjectif (voir aussi le substantif en *-ūs*), mais *pansus* a également été employé comme adjectif, à preuve le cognomen *Pansa*. Il n'est pas exclu qu'une autre forme de participe, qui ne nous est pas connue, ait pris la place de *pansus* (cf. fr. *répandu*, it. *spanto*, REW, 3030).

pīnsus, *pīnsitus*, voir ci-dessus.

tūsus, ensuite *tūnsus*, cf. *obtūsus*, souvent employé comme adjectif. *Pertundo* a été conservé en roman (REW, 6435; participe roumain *pătruns*). Bien entendu, on pourrait supposer que *tūsum* sort de *tūnsum*, par suppression de *n* devant *s*, mais l'évolution générale de la flexion recommande l'autre interprétation.

Passage du type à *-t-* au type à *-s-* (fréquent à l'époque tardive chez les verbes de III^e conjugaison qui avaient déjà ou qui ont acquis à cette époque un parfait en *-s-*):

absconditus et *absconsus*; c'est ce dernier qui se conserve en roman (REW, 41). A l'époque ancienne, les deux formes sont employées comme adjectifs.

fictus et *fixus*, participes de *fiŋō*; suivant Ernout-Meillet, la forme ancienne est *fictus* et elle a été ensuite remplacée par *fixus*, l'adjectif *fixus* s'étant spécialisé dans le sens de « fixé, qui tient bien » (REW, 3337). C'est pourquoi j'ai inséré cet exemple ici. Mais le roman connaît *fictus* comme adjectif (REW, 3280), et il est même bien mieux attesté que *fixus*. Il semblerait donc que dans ce cas le rapport entre le participe et l'adjectif est renversé. Je n'en crois rien, le participe ancien étant *fixus*, et c'est là presque la seule forme de participe de *fiŋō* attestée dans les textes anciens (le Thesaurus mentionne à peine la forme *fictus*). Pour moi, *fixus* a été remplacé, dans la langue parlée, par *fictus*, pour une raison

que je ne réussis pas à trouver, mais ce n'est pas par hasard que le roumain emploie le participe *infipit* fondé sur *fictus*²; il faut croire que *fictus* s'est spécialisé à son tour comme adjectif, au moment où *figō* n'a plus été employé sous la forme simple, tandis que *fixus* est fréquent comme adjectif depuis l'antiquité.

fluctus, fluxus; la première forme est, pour ainsi dire, inexistante dans les textes, en revanche, le substantif en *-ū-* qui en dérive est fréquent (ayant également des formes de II^e déclinaison), tandis que la seconde forme paraît comme adjectif; c'est que le verbe lui-même n'était pas fait pour durer (le roman l'a complètement éliminé).

frictus, frīxus; la première forme se trouve chez les auteurs anciens, la seconde est tardive. Je ne peux juger les formes romanes qui proviennent de *frīxa* (REW, 3522) et de **frīcta* (REW, 3504). Mais le participe roman vient de *frictus* (REW, 3510). Je ne retrouve pas trace d'un emploi adjectival.

mulctus, mulsus; le premier est très peu attesté; le roman offre d'une part **mulcta* (REW, 5726), d'autre part *mulsa*, mais que valent ces formes? De *ēmulgēre*, le roman offre des adjectifs en *-t* (it. *smunto*, REW, 2864).

ostentus, ostensus, le premier ayant donné le substantif *ostentum*.

tentus et tensus, le dernier étant conservé comme participe en roman (roum. *intins*, etc.). Les formations à préfixe ont le participe en *-t-* (*attentus, intentus*). D'autre part, on trouve en roman des substantifs à *-t-* (fr. *attente, entente*, REW, 4483), à côté de substantifs à *-s-* (*tensus*, REW, 8651). Je pense que fr. *tente* s'explique par *tenta* (Gamillscheg) et non par *tenda* (REW, 8639).

tertus, tersus, le premier étant à peu près inexistant.

Le participe en *-t-* refait sur le parfait:

certus, conservé uniquement comme adjectif, le participe, rarement employé du reste, étant *crētus*.

plēnus et *-plētus*, si le premier a été d'abord participe.

reliquus, relictus, si le premier a été d'abord participe.

Le participe a été refait sur le présent (?):

contiguus, ensuite *contactus*.

Les trois derniers exemples présentent les sens recherchés; ce que l'on peut mettre en doute, c'est leur formation.

Le participe en *-x-* a été remplacé par un participe en *-s-*:

nixus, ensuite *nīsus*; *nixa* « coccymēla » (Isidore, *Or.*, XVII, 10).

On a vu ci-dessus le cas des verbes qui ont eu successivement deux participes spécialisés comme adjectifs (par exemple *factus, farsus*), remplacés en fin de compte, en tant que participes, par une troisième formation (*farcitus*). Mais il peut arriver que deux participes successifs cessent d'être sentis comme tels et gardent la seule fonction d'adjectifs, sans qu'une nouvelle formation vienne remplacer le second en tant que participe, sans doute parce que le verbe ne ressent pas la nécessité d'avoir un participe:

cassus, castus de *careō*.

Sur les 51 verbes qui ont été pris en considération dans le présent article, 11 seulement ne sont pas en accord avec mes prévisions: 3 sont peu connus

² Il y a en roumain trois petits groupes de verbes (8 en tout) qui ont le participe en *-t* à la place d'un *-s* attendu; ils sont entre eux assez voisins de sens.

(*adoleō*; on ne connaît pas bien le participe de *sorbeō*; *tertus*, comme participe de *tergeō*, est à peine attesté); pour 6 d'entre eux, il n'y a pas trace d'emploi adjectival: *fricō*, *frigō*, *mulgeō*, *parcō*, *neō*, *pinsō*; 2 seulement présentent chacun deux formes de participes, employées toutes les deux en fonction d'adjectifs (*abscondō* et *tendō*). Le pourcentage me semble concluant.

Pour quelle raison les participes se comportent-ils, au point de vue discuté, autrement que les parfaits? Parce que le participe a une situation spéciale, pouvant en même temps faire figure de verbe et de nom. On n'a que faire d'un parfait séparé de son paradigme, tandis qu'un participe isolé peut toujours être employé comme adjectif.
